Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Couptrain - Tome IV

Couptrain. — *Population :* 392 hab. en 1902 ; — 385 hab. en 1908.

L'église qui n'était que succursale, fut érigée en église paroissiale par Villar et l'autorité civile, le 8 août 1792.

A remarquer dans le bourg, sur la place, la maison qui servit de *palais* avec son escalier monumental se déroulant autour d'un pavillon carré ; et celle, voisine du château, dont la tour est percée de meurtrières.

En place du bas-côté de l'église était une « belle chapelle gothique », m'assure-t-on. Le château était bien un châtelier dominant comme à Ernée et ailleurs le passage de la Mayenne ; il reste encore des vestiges du retranchement (1903). La route de Prez-en-Pail. en a fait disparaître un mamelon. Le pont moderne a été construit des débris de la chapelle de la Madeleine. — Près de l'église, dans la façade d'une maison, est encastrée une pierre tombale en granit gravée d'une grande croix nimbée dont le fût se termine en bas par une fleur de lis.

École chrétienne libre, pour les filles.

Féodalité. — Le château et la châtellenie de C. furent une création du baron de Mayenne après l'inféodation qu'il reçut de Foulques Nerra. — Dans un accord de 1374 entre Jeanne de Mallemains et Jean d'Usages, mari de Renée de Combres, celui-ci dit avoir des droits de prévôté à « Courpoutrain » pour raison d'un acquêt qu'il « treit à sey de Regnée de Combres qui avoit trait à sey l'action du seigneur de Grillemont » (Touraine). — Marie d'Usages, femme de Guy de la Rochefoucauld, est dite dame de C., dans la généalogie de la Rochefoucauld (P. Anselme) et Guy, son fils, lui aurait succédé vers 1400 : ce serait donc simultanément avec Olivier des Prez, mari de Jeanne d'Usages.

C'est le 6 décembre 1725, après décision des créanciers du 13 juin 1724, et arrêt du Conseil du 23 août, que la terre de Couptrain fut définitivement adjugée sur le duc de Tresme et de Blérancourt à Louis Pouyvet de la Blinière, pour 56.000 ℔ ; et le 29 janvier 1760, qu'elle fut vendue par Marie de Dieuxivoie, veuve de l'acquéreur, à Emm.-Alexis de Tragin, baron de Cohardon, seigneur de Boulay.

Le 2 mars 1793, Fortin, garde du corps de la dernière création et capitaine de la garde nationale, désarme plusieurs patriotes. Pour punir la paroisse de son incivisme, ordre est donné le 19 avril 1793 de descendre les cloches et de fermer l'église.

Le 6 mai 1796, le curé réfractaire, Boissière, est conduit triomphalement par la garde nationale à l'église, pour y célébrer sa messe. Davoust, procureur de la commune, fut révoqué pour ne pas s'être opposé à cette manifestation.

« Les habitants de Couptrain sont marqués au coin de l'aristocratie et de l'incivisme les plus caractérisés et les plus notoires, » écrivent Thirion et Esnue-Lavallée, le 4 oct. 1793.

Marat-Rigaudière vint, une fois entre autres, faire une razzia arbitraire chez ces citoyens mal pensants, accompagnant ses vols des injures ordurières dont il était coutumier, et de brutalités odieuses. Une honnête femme, mère de dix enfants en bas âge, « la citoyenne Maubert », mourut des suites de ses mauvais traitements.

L'*inventaire* de 1906 eut lieu le lundi 5 février.

Maire : Romagné, septembre 1790.

Province du Maine, t. X, p. 344. — Contrôle de Couptrain. — Procès des Terroristes de Lassay. Arch. nat., AF^{II}, 123.